



Syndicat National des Agents des Douanes C.G.T.

Section de Lille- DNRFP - Dunkerque - Picardie

COMPTE-RENDU DU CTSD du 16 septembre 2019

Le CTSD du 16 septembre 2019 c'est tenu à la demande des OS pour évoquer le BREXIT. Après lecture des déclarations liminaires dont la nôtre que vous trouverez ci-joint, le DI a tenu à répondre sur le rapport GARDETTE.

RAPPORT GARDETTE

Il y a de doutes sur certaines des pistes évoquées et il y aura donc certainement dans les futures concertations des évolutions.

Pour ce qui est de la DI des Hauts de France, ce sera fait filière métier par filière métier et taxe par taxe.

Il faudra donc en discuter et se donner du temps.

Le président du CT conclut le propos en rappelant que nous sommes tous douaniers et devons travailler ensemble à une réforme qui tienne la route.

Nous en prenons acte.

BREXIT

L'administration travaille pour que nous soyons prêts si le BREXIT a lieu au 31/10/2019, s'il intervient plus tard nous ferons avec, la décision est du ressort du politique.

Le problème le plus crucial étant celui des jeunes collègues en attendant de rejoindre leur affectation définitive. Il sait que leur situation est difficile que ce soit pour le logement, la famille et financièrement.

Tout est fait pour les gérer de la manière la plus intelligente possible en les affectant là où ils sont actuellement le plus utile. L'aménagement des horaires de formation a d'ailleurs été vu avec la DNRFP Tourcoing.

Côte de service et effectifs

Les cotes de services ont été discutées avec les OS lors du GT qui avait été organisé au printemps, en plein conflit...à cette période toutes les OS avaient boycotté toutes les réunions avec l'administration, au moins ils ont pu proposer et être d'accord avec eux même. Elles ont été établies en fonction de l'effectif dont le Directeur Interrégional dispose et des contraintes de l'ARTT, elles ont demandé un gros travail de préparation. Elles ont été établies effectivement sans tenir compte des malades mais c'est toujours le cas. Les équipes de 4 sont un peu juste mais, le directeur le reconnais lui même, il ne peut pour l'instant faire mieux.

Pour ce qui est de la constitution des équipes, il n'est pas opposé à un libre choix des agents, sous réserve de respect des règles de l'ARTT. Le bornage à plus ou moins 12h découle de ces règles.

En cas de problème et d'absence de cadre A, il y aura recours à la permanence de commandement.

Les effectifs affectés au Bureau de Contrôle du Tunnel non pas vocation à aller remplacer ceux du Ferry et vice versa.

Le choix de la première affectation (port ou tunnel) sera, dans un premier temps, laissé libre aux agents.

La convention horaire pourra être revue à partir du 1^{er} janvier et une fois par an comme partout.

Le DI précise que le volume de 36h a été choisi par défaut mais que d'autres régimes horaires pourraient peut-être mieux convenir, aucun test n'ayant été effectué. Les vacances sont fixées à 12h, sans relèvements entre les équipes.

Le Directeur est conscient que les effectifs sont justes et c'est pourquoi il a affecté 5 ETPT de plus à Dunkerque sur l'enveloppe de son BOP passant le service de 25 à 30 agents, il faut bien comprendre que même à 30, nous dénonçons la faiblesse du dispositif et déplorons que ces effectifs soient pris sur d'autres services.

Les effectifs sont un point de départ qui pourront être ajustés dans le futur, au vu des difficultés ou pas de fonctionnement et selon la forme que prendra le BREXIT. Au SNAD-CGT nous ne sommes pas dupes et nous avons peur que l'augmentation ne soit pas au rdv.

Conscient de l'insuffisance du volume d'agents, le Directeur a de toute façon demandé, un abondement en B.

Actuellement il n'y a que 4 agents en inaptitude nuit, ces derniers ne feront donc que des services de jour, leur affectation sur un autre bureau devant à terme être envisagée.

L'inaptitude nuit n'entraînera pas de refus de titularisation.

Un MATHIEU CO devrait être fourni pour gérer la côte de service, le DI en attend la production et nous aussi !

Nous dénonçons bien évidemment la faiblesse de ces effectifs qui vont avoir pour effet de mettre nos collègues en difficulté mais aussi le fait que l'on invente une nouvelle forme d'agent OP/CO avec des droits inférieurs à ceux des collègues SU, ils n'auront pas droit aux récupérations des jours fériés ni de la reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit et du travail dominical. Le système des KM en surveillance n'est pas prévu pour les agents affectés aux BC.

La CGT demande qu'un protocole spécifique tel que celui existant pour l'UDD de Roissy soit mis en place avec une reconnaissance de la pénibilité du travail qui découle de ces nouvelles pratiques de travail.

Situation des agents si report :

1) Moins de 3 mois

On reste en l'état.

2) Plus de 3 mois

Si la situation devait se prolonger au-delà de trois mois, aucune décision n'a encore été prise, mais il est envisagé que les mutations soient purement et simplement annulées.

Pour l'enquête en cours, les agents peuvent s'y inscrire, les mutations n'interviendront qu'après la décision définitive sur le BREXIT.

Pour les agents affectés actuellement sur les résidences BREXIT et radiés du tableau de mutation, leur situation est à l'étude.

Matériel et immobilier

Il y aura 6 postes de travail et chaque agent sera doté d'EPI.

L'ensemble des bureaux est construit, le dernier problème sur le Bureau de Contrôle de Calais Tunnel ayant trouvé son épilogue vendredi 13 septembre.

L'immobilier sur le Calaisis permettrait une augmentation des effectifs, ce qui est moins évident sur Dunkerque.

Le suivi du contentieux sera fait par le BP, pas les procédures.

Les échantillons seront stockés dans chaque BC.

QUESTIONS DIVERSES :

1) Lille Fero :

Pour l'instant pas de vacances de 12h, elles ne se feront qu'après le BREXIT lors de la mise en place du BCNJ de Saint-Pancras.

2) La Sûreté :

La compétence relève en première intention de la douane, toutefois, elle peut être exercée par d'autres administrations (OPJ) voir par le privé.

A notre demande de savoir si elle restera en douane, il nous conseille de questionner le ministre.

3) IDS :

Suite à notre demande de renfort pour IDS, il précise qu'il a demandé 10 ETPT en AG pour renforcer les directions mais aussi ce service. Il précise toutefois que l'implantation de ces derniers relève de la DG COM.

5) Places de parking Lille Gare BSI

En raison du nombre insuffisant de places de parking réservées actuellement pour les agents de la BSI de Lille Gare, le DI étudie la possibilité de mettre à disposition des places supplémentaires réservés en priorité aux agents effectuant la sûreté.

6) Refus du téléphone de service

Le DI rappelle que ce dernier fait partie de la dotation de chaque agent au même titre que le bâton télescopique de protection ou l'arme, il doit donc être emporté en service mais l'agent peut très bien le laisser en sécurité à l'unité une fois celui-ci terminé.

7) Plan préfectoral BREXIT

Le président nous confirme que les brigades de Halluin, Baisieux, Dunkerque, Boulogne sur Mer et Saint-Omer pourraient être concernées par des opérations de filtrage BREXIT sur les PL, la plage horaire étant fixée de 6h à 22H.

8) Beauvais :

L'Administration a bien l'intention de recréer une brigade à Beauvais mais ses effectifs seront pris sur ceux de la DI !

Vos représentants CGT

**Laurent MENARD, Thierry COMBAS, Gioacchino GARULLI,
Bruno PONCHEL et Jean-Marc BRUYERE**



Syndicat National des Agents des Douanes C.G.T.

Section de Lille- DNRFP - Dunkerque - Picardie

Lille le 16 septembre 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTSD

Alors Monsieur le président, le 31 octobre

Brexit or not Brexit

Nous vous posons la question mais nous savons, que comme nous, vous ne connaissez pas la réponse.

Avant de parler de frontière intelligente, faudrait-il déjà que ceux qui nous gouvernent en fassent la démonstration. Il est en effet plus que temps, que nos gouvernants dont notre ministre de tutelle mettent fin à ce feuilleton sans fin qui devient plus que pénible pour nous tous.

La communauté européenne doit fermement se positionner sur le Brexit et jusqu'à preuve contraire, la France n'en est elle pas l'une de ses principales composantes alors, qu'attend-t-on ?

Aujourd'hui Nous pensons plus particulièrement aux nouveaux agents recrutés, pauvres recrutés, titulaires d'une affectation dans des services en cours de création ou de modification et ce, afin d'assurer au mieux les missions de service public douanier qui leurs sont confiées, le jour où, si tant est qu'il arrive un jour, le Brexit deviendra enfin effectif.

En attendant, ils sont mis à disposition un peu partout dans des services au sein de la DI des Hauts de France et c'est un euphémisme de dire que leurs conditions d'accueil sont compliquées à vivre. Mais pire, viendra le jour où ils vont sortir de cet imbroglio et que vont-ils découvrir avec stupeur, des conditions de travail qui en l'état, sont aujourd'hui inacceptables. Nous pensons par exemple aux horaires proposés pour les bureaux de contrôle de Calais et Dunkerque.

Au-delà de ces horaires, se pose aussi l'absence de reconnaissance de la pénibilité et l'affectation d'effectif insuffisant.

Mais ça, vous le savez, vu que nous l'avons déjà dénoncé lors des comités techniques des 12,15 et 25 février.

Enfin bref, nous aurons l'occasion de débattre sur ces sujets au cours de ce comité technique.

Pour finir, nous ne pouvons éviter de dénoncer les mesures catastrophiques, pour notre maison douane, qui sont déclinées dans le rapport Gardette, rapport rempli de contradictions et d'approximations.

S'il y a eu dernièrement confusion au niveau des hymnes dans le monde du football, pour nous, c'est plus clair, ce sera l'hymne de l'appel au combat, en opposition à un hymne ministériel qui n'est pas celui à la joie mais plus celui du bruit des pelleteuses nécessaire à l'enterrement de première classe de notre administration.

Les élus CGT